

## FICHE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS, TEMPS D'ACTIVITE PERI-**EDUCATIVES (TAP), ET ACCUEIL PERI-SCOLAIRE (APS)**

De la commune de

	De la commune de			
L'enfant				
Nom	Prér			
Date de naissance : .		Age		□Fille
AdresseCode postal	Ville	 Э		
Nombre d'enfants insc	crits à l'accueil de loisirs :			
□ Père				
Adresse si différente d	de celle de l'enfant :			
Code postal	Ville	<b></b>		
Employeur			Tél	
☐ Mère				
Adresse si différente d				
Code postal Tél.(domicile)	Ville Port	eable		
			rei	
☐ Famille d'accue	eil eil			
Code postal	Ville	e		
Tél.(domicile)	Port	able		
	evoir des informations pa			
Mail (en majuscule)			@	
Renseignements rela	atifs à votre régime d'all	locations famil	iales.	_
- Régime général	Caisse d'allocations fam			
- Régime agricole	Numéro d'allocataire : . M.S.A. de : Numéro d'allocataire : .			
- Autres	Caisse d'appartenance			
Nº do cóqueitó cocialo	auguel est rattaché l'enf	ant		

Une fiche d'inscription par enfant Veuillez garder en votre possession le dernier feuillet

L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs est valable à compter du jour où vous envoyez le dossier à l'Ufcv jusqu'à la fin de l'année scolaire (de septembre à août).

Cependant afin que bien vouloir compléte				us remercions de	
> Périscolaire, matir	ı et /ou soir ( <i>précisez</i>	l'école fréquen	tée) :		
☐ Maternelle					
☐ Elémentaire					
➤TAP Temps Accue	il Péri éducatif				
☐ Uniquement	dans le cadre de l'a	ménagement de	s temps péri éduc	catif	
➤Accueil de loisirs (d	cochez les cases corres	spondantes, plusie	eurs réponses possi	bles):	
☐ Les mercredi	is 🗌 Petites va	cances	☐ Vacances	d'été	
Si votre enfant prend	l ses repas à l'accue	l de loisirs un in	nprimé spécifique	est obligatoire	
<ul> <li>Pour une inscriptio</li> <li>de: 39 € pour un</li> <li>Cet acompte inclus enfants et plus.</li> <li>Pour une inscriptio</li> </ul>	enfant □ 43 € po les frais de dossier	our deux enfants soit 9.30 € pou	s et plus 🗌 ur un enfant et 13	3.40 € pour deux	
- Je souhaite recevoir	r ma facture par :				
	ation « mon compte	» 🗆 mail	□courrier		
-Je souhaite utiliser le Si oui, veuillez joindre		atique pour ma	facturation $\Box$ o	ui □non	
- Autorise la personne □oui		<sup>=</sup> à consulter mo	on quotient familia	I sur le site CDAP	
<b>ATTENTION</b> : Aucun et animateurs des acc					
Je soussigné (e)			responsable l	égal de l'enfant	
- certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur figurant sur le dossier					
<ul><li>m'engage à payer frais</li></ul>	l'intégralité des frais	de l'accueil de	loisirs dès réce	ption du relevé de	
<ul> <li>autorise la direction (traitement médical, de santé de mon en</li> </ul>	hospitalisation, inter				
Lu et approuvé	Date	Signature	s (père, mère, res	ponsables légaux)	

Bretagne Délégation régionale

8, rue du docteur F.Joly CS 74437 - 35044 Rennes cedex Tel.: 02 23 42 35 00 www.ufcv.fr



#### **CLAD Mairie de Guichen**

Place Georges Le Cornec 35580 GUIČHEN Tel.: 02 99 57 06 43 - Fax: 02 99 05 75 76 clad.guichen@ufcv.fr



Bretagne Délégation régionale

8, rue du docteur F.Joly CS 74437

35044 Rennes cedex Tel.: 02 23 42 35 00



Bretagne
Délégation régionale
8, rue du docteur F.Joly
CS 74437
35044 Rennes cedex
Tel.: 02 23 42 35 00

# **AUTORISATION PARENTALE Utilisation de photos et de vidéos**

L'accueil de loisirs, dans le cadre de son travail pédagogique, utilise des photos et des vidéos des enfants des accueils de loisirs, des ateliers (etc...) pour ses différentes publications (journal, plaquette, site Internet,..).

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents.

L'article 9 du Code Civil précise :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée[...]Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits [...] C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ».

S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo ou vidéo.

Les œuvres et réalisations des enfants ne devront en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul le prénom est autorisé. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous, afin de connaître votre position.

Mada	me, Monsieur	
	autorise l'accueil de loisirs de la commune de	om)
	refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfa le prénom)	nt. (indiquer le nom et
	Fait àle	Signature,

### **AUTORISATION PARENTALE**

Accueil de loisirs de						
Nom et Prénom de l'enfant						
Date de naissance						
Je soussigné (e)						
responsable légal de l'enfant, autorise le directeur (trice) de l'accueil de loisirs à laisser mon enfant partir de l'accueil de loisirs :						
Du au						
☐ Seul ☐ Accompagné de						
J'ai bien pris note : Qu'une fois en dehors de l'accueil de loisirs mon enfant n'est plus sous la responsabilité du directeur (trice) de l'accueil de loisirs.						
Date Signature (lu et approuvé)						



Bretagne Délégation régionale

8, rue du docteur F.Joly CS 74437

35044 Rennes cedex Tel.: 02 23 42 35 00



Bretagne
Délégation régionale
8, rue du docteur F.Joly
CS 74437
35044 Rennes cedex
Tel.: 02 23 42 35 00

# **AUTORISATION PARENTALE Utilisation de photos et de vidéos**

L'accueil de loisirs, dans le cadre de son travail pédagogique, utilise des photos et des vidéos des enfants des accueils de loisirs, des ateliers (etc...) pour ses différentes publications (journal, plaquette, site Internet,..).

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents.

L'article 9 du Code Civil précise :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée[...]Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits [...] C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ».

S'agissant de personnes mineures, le droit à l'image, mais aussi de façon plus générale, le respect de la personne, est d'application stricte. En conséquence, aucune photo d'enfant reconnaissable ne pourra être publiée sans une autorisation écrite des parents (ou tuteurs) indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo ou vidéo.

Les œuvres et réalisations des enfants ne devront en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul le prénom est autorisé. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous, afin de connaître votre position.

Mada	me, Monsieur	
	autorise l'accueil de loisirs de la commune de	om)
	refuse l'utilisation des photos et des vidéos de mon enfa le prénom)	nt. (indiquer le nom et
	Fait àle	Signature,

### **AUTORISATION PARENTALE**

Accueil de loisirs de						
Nom et Prénom de l'enfant						
Date de naissance						
Je soussigné (e)						
responsable légal de l'enfant, autorise le directeur (trice) de l'accueil de loisirs à laisser mon enfant partir de l'accueil de loisirs :						
Du au						
☐ Seul ☐ Accompagné de						
J'ai bien pris note : Qu'une fois en dehors de l'accueil de loisirs mon enfant n'est plus sous la responsabilité du directeur (trice) de l'accueil de loisirs.						
Date Signature (lu et approuvé)						



## **FICHE SANITAIRE DE LIAISON**

#### DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :					
PRENOM:					
DATE DE NAISSAN	CE:	/	/		
SEXE: M		F	П		
JEKE . IVI	_				
Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).					
1-VACCINATION (se	référe	r au cai	rnet de santé ou aux	certificats de vacci	nations)
VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons- Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	
SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE- INDICATION.					
2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR					
Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)					
Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? ☐ Oui ☐ Non					
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).				•	•

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES	: ALIMENTAIRES		⊔ oui	☐ non	
	MEDICAMENTEUSES		oui oui	non non	
	AUTRES (animaux, plantes, perécisez		oui oui	non non	
Si oui, joind conduite à	dre un <b>certificat médical</b> précis <b>tenir</b> .	ant la caus	se de l'alle	ergie, les <b>si</b>	gnes évocateurs et la
	présente-t-il un <b>problème de s</b> a		-		□ non
3-RECOMM	IANDATIONS UTILES DES PARE	ENTS			
	nettes, de lentilles, d'appareil d		ı auditif, c	omportem	ent de l'enfant,
	de sommeil, énurésie nocturne,				
	SABLES DU MINEUR				
•	ole N°1 : NOM :				
	CILE				
TEL PORTA	ABLE :				
•	ole N°2 : : NOM :				
_	CILE		VAIL		
TEL PORTA	ABLE :				
NOM ET TI	EL MEDECIN TRAITANT :				
Je soussiø	né(e)		1	responsahl	e légal du mineur
déclare exa	acts les renseignements porté	s sur cette	e fiche et	m'engage	à les réactualiser si
	J'autorise le responsable de l'				e cas échéant, toutes
mesures re	endues nécessaires selon l'état	de santé d	e ce mine	ur.	
Date :		Signat	ure :		